



## ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Du 17 avril au 2 mai 2018

### Indicateurs macroéconomiques

Croissance PIB (%)	2017 (INE)	2,7
	Prévision 2018 (Gouvernement - Pstab*)	2,3
Déficit public (% du PIB)	2017 (INE)	-3,0**
	Prévision 2018 (Gouvernement - Pstab)	-0,7
Solde primaire (% du PIB, 2017) (Gouvernement)		3,0
Dette (% du PIB)	2017 (INE)	125,7
	Prévision 2018 (Gouvernement - Pstab)	122,2
Exportations de biens (Md€, février 2018) (Banco de Portugal)		9,4
Importations de biens (Md€, février 2018) (Banco de Portugal)		11,6
Exportations de services (Md€, février 2018) (Banco de Portugal)		4,0
Importations de services (Md€, février 2018) (Banco de Portugal)		2,4
Inflation sous-jacente (% , avril 2018) (INE)		0,7
Taux de chômage	(% , 2017) (INE)	8,1
	(% , prévision fin 2018) (Gouvernement - Pstab)	7,6
	(% , estimation mars 2018) (INE)	7,4

\* Programme de stabilité

\*\* hors prise en compte de la recapitalisation de la banque publique Caixa Geral de Depósitos, le déficit public s'élève à 0,92 % du PIB

### Situation budgétaire

- **L'IGCP réalise deux émissions de dette de court terme**

Le 18 avril, l'agence portugaise de gestion du Trésor et de la dette publique (IGCP) a réalisé deux nouvelles émissions de billets du Trésor, pour un montant de 300 M€ et 950 M€, respectivement avec des maturités à 3 mois à un taux record de - 0,43 % et à 11 mois à un taux de - 0,389 %.

- **Eurostat confirme le déficit public de 3 % annoncé par l'INE**

Le 23 avril, l'agence européenne de statistique Eurostat a confirmé que le déficit public portugais devait tenir compte de la recapitalisation de 3,9 Md€ de la banque publique Caixa Geral de Depósitos et s'établissait à 3 % du PIB en 2017. Hors comptabilisation de cette opération, le déficit public s'est établi à 0,92 % du PIB.

- **DBRS remonte la note de la dette souveraine du Portugal, tandis que Moody's la maintient**

Le 21 avril, l'agence de notation canadienne *DBRS* a décidé de remonter d'un cran la note de la dette souveraine du Portugal, de **BBB-** à **BBB**, en l'assortissant d'une perspective stable. L'agence a estimé que la trajectoire des finances publiques permettait d'entretenir la réduction de la dette publique, que le ratio de crédits non performants ainsi que les taux d'intérêts déclinaient, tandis que l'économie poursuivait sa croissance à un rythme soutenu.

Le même jour, l'agence de notation américaine *Moody's* a décidé de ne pas modifier sa note (Ba1), la maintenant dans la catégorie spéculative, compte tenu du niveau élevé de la dette publique et de la faiblesse du secteur bancaire. Elle a précisé qu'elle ferait évoluer celle-ci seulement si les perspectives économiques et budgétaires positives se révélaient durables, et si la dette poursuivait sa décroissance. Dans une note publiée dans les jours suivants, l'agence *Moody's* a indiqué que l'intervalle de notation de la dette souveraine portugaise était désormais compris entre Baa1 et Baa3, traduisant une amélioration de ses perspectives.

- **Le Premier Ministre a conclu un accord avec le PSD sur la position portugaise pour le nouveau Cadre Financier Pluriannuel 2020-2027**

Le 18 avril, le Premier Ministre António Costa (socialiste) et le Président du PSD (centre droit, principal parti d'opposition) Rui Rio ont signé deux déclarations conjointes sur la position préliminaire du Portugal relative au cadre financier pluriannuel de l'UE post-2020, ainsi que sur la décentralisation. Ils s'accordent sur la nécessité de maintenir les fonds en faveur de la politique de cohésion, de la politique agricole commune et des régions ultrapériphériques des Açores et de Madère, tout en défendant la prise en compte des nouveaux défis de l'UE.

- **Les projets de résolution sur le Programme de Stabilité 2018-2022 proposés à l'Assemblée de la République ont été rejetés**

Le 26 avril, les projets de résolution du PCP (communiste), du *Bloco de Esquerda* (extrême gauche), du CDS (chrétien conservateur) et du PSD (centre droit) relatifs au programme de Stabilité 2018-2022 ont été rejetés à l'Assemblée de la République. Les propositions alternatives au Programme National de Réformes présentées par le CDS ont également été rejetées.

Pour rappel, le Programme de Stabilité 2018-2022 avait été approuvé en Conseil des ministres le 12 avril avant d'être débattu à l'Assemblée de la République. Il propose une nouvelle trajectoire de croissance économique et de finances publiques, avec un déficit rapporté à 0,7 % en 2018 et 0,2 % en 2019, puis un excédent les années suivantes.

- **Le décret-loi sur l'exécution du budget de l'Etat pour 2018 a été approuvé en Conseil des ministres**

Le 26 avril, le décret-loi qui établit les normes d'exécution du budget de l'Etat pour 2018 a été adopté en Conseil des ministres, conservant un niveau de gel de crédits identique à celui prévu par le décret-loi de 2017, à 457 M€, et s'ajoutant aux 1,1 Md€ prévus par la loi de finances 2018. Le décret-loi prévoit également des instruments et mécanismes permettant de contrôler l'évolution des dépenses publiques et introduit des mesures visant à simplifier les procédures administratives.

**Sectoriel**

- **La Commission européenne inflige une amende record de 125 M€ à Altice pour avoir initié l'acquisition de PT avant son approbation**

Le 24 avril, la Commission européenne a décidé d'imposer une amende de 124,5 M€ au groupe de télécommunications *Altice* pour avoir enfreint les règles européennes en matière de fusion en exerçant une influence décisive sur l'opérateur de télécommunications *Portugal Telecom (PT)* avant d'obtenir l'autorisation de la Commission pour son acquisition. Cette décision ne remet toutefois pas en cause la validation de la transaction par la Commission. Le groupe *Altice* a déclaré qu'il contesterait cette décision devant la Cour de Justice de l'UE.

- **Le fonds européen EEA Grants pour 2009-2014 a été exécuté à 85 %**

Le 20 avril, le Ministre du Plan et des Infrastructures, Pedro Marques, a affirmé que le taux d'exécution des fonds *EEA Grants* du Mécanisme Financier de l'Espace Européen 2009-2014 était de 85 %. Ces fonds, qui s'élevaient à un peu plus de 53 M€ pour la période en question, sont financés par l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein dans le but de réduire les disparités sociales et économiques en Europe (15 pays d'Europe Centrale, Baltique et du Sud) et de renforcer les relations bilatérales entre les Etats donateurs et les Etats bénéficiaires. Ils ont été appliqués en priorité à la conservation du patrimoine, la protection de l'environnement, le développement durable et la santé.

Pour la période 2014-2021, ce fonds dispose de 2,8 Md€, dont 102,7 M€ au bénéfice du Portugal.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtrésor.gouv.fr

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SE de Lisbonne

Ambassade de France au Portugal - Service Économique

**Adresse :**

Rua Santos-o-velho, 5,  
1249-079 Lisbonne  
PORTUGAL

Rédigé par : Léa AUTIER / Christine REBECHÉ

Revu par : Stanislas GODEFROY